



CRAFER

CRA FORMATION, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE

Association Loi 1901

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

CRAFER

370 avenue Jacques Cœur CS 10587 86021 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 44 58 26 Mail : contact@crafer.fr

SIRET : 529 840 084 00030

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 54860116486
auprès du préfet de région de Nouvelle Aquitaine.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).

Version 3 du 27 mars 2023

Sommaire

Édito

Qui sommes-nous ?

- Notre projet associatif
- Organigramme
- Les formations de CRAFER
- La qualité
- Les formateurs
- Taux de satisfaction global

Modalités pratiques

- Situation géographique
- Horaires et contacts
- La salle de formation
- Le centre de documentation
- Restauration
- Hébergement
- Accessibilité des personnes en situation de handicap

Inscription et annulation

- Inscription par l'employeur
- Inscription individuelle
- Conditions d'inscription
- Convocation
- Validation
- Annulation de la formation par l'organisme CRAFER
- Annulation par l'établissement ou le stagiaire
- Modification des modalités de formation
- Tarifs

Méthodes pédagogiques et évaluation des formations

- Méthodes et contenus pédagogiques
- Analyse de la demande
- Analyse des attentes
- Évaluation et suivi des compétences du stagiaire
- Évaluation de la formation

Réclamations

Consignes de sécurité

Règlement intérieur CRAFER

ÉDITO

L'équipe de CRAFER est heureuse de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Les formations CRAFER visent l'adaptation et le développement des compétences, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et du neurodéveloppement. Les formations délivrées sont conformes aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) et concourent à leur diffusion et leur mise en application.

Ce livret a pour but de vous aider à mieux connaître notre association et de vous accueillir dans nos locaux dans les meilleures conditions possibles.

Il vous permettra de prendre connaissance des dispositions pratiques, pédagogiques et administratives de votre formation. Vous y trouverez également notre règlement intérieur.

Vous souhaitant une très bonne formation
L'équipe CRAFER

Qui sommes-nous ?

Notre projet associatif

Le projet de CRAFER est de mettre à disposition des professionnels du territoire mais aussi des familles et des étudiants, une offre de formation :

- de proximité,
- avec un excellent niveau de qualité,
- animée par des praticiens détenant une expertise reconnue autour des troubles du neuro-développement et disposant de véritables compétences pédagogiques,
- et accessibles au plan tarifaire.

L'association CRAFER a pour objet de favoriser :

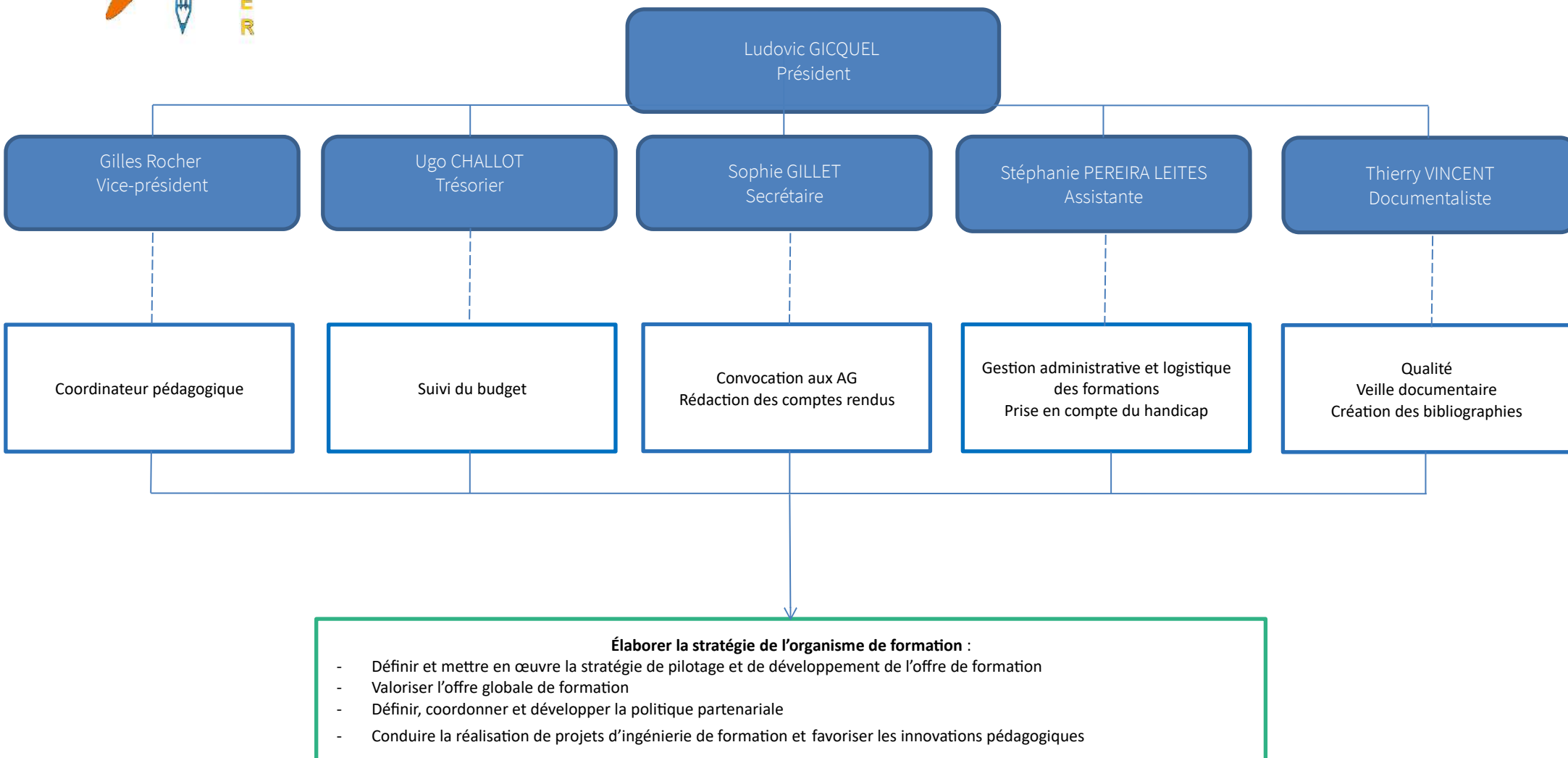
- les échanges d'informations et les actions de formation sur l'ensemble des thèmes concernant les troubles du spectre de l'autisme et les troubles associés, plus généralement les troubles du neurodéveloppement ;
- le développement d'outils d'évaluation et de connaissance de ces troubles ;
- le développement de la recherche concernant ces troubles.

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnels du soin et de l'accompagnement, qu'ils soient médecins, éducateurs, aides médico-psychologique, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, enseignants, ils pourront trouver dans ce programme de formation les enseignements et les outils dont ils ont besoin pour l'accompagnement, le repérage et le diagnostic des TSA.
- Aux familles et aidants : la plupart des formations du catalogue leurs sont ouvertes gratuitement.



CRAFER Organigramme fonctionnel



Les formations de CRAFER

La Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du NeuroDéveloppement (TND) vient souligner la nécessité de renforcer la connaissance et la formation de tous les acteurs concernés par les troubles du spectre autistique et les troubles associés. CRAFER forme les professionnels impliqués dans le soins et l'accompagnement des personnes avec TSA, propose un appui aux équipes et un soutien aux familles.

CRAFER propose une vingtaine de formations concernant :

- les notions fondamentales des TSA et des TND,
- l'évaluation et le diagnostic,
- l'intervention et l'accompagnement,
- ainsi que des formations modélisées à la demande.

La qualité

La qualité des actions de formation est une priorité de l'association CRAFER. Elle satisfait aux critères qualité de la formation définis par la loi et bénéficie de la marque de certification Qualiopi et du référencement Datadock.



Les formateurs

Tous nos formateurs sont des professionnels expérimentés dans le champ des troubles du spectre de l'autisme et des troubles associés. Ils disposent de l'expertise théorique et technique ainsi que de qualités pédagogiques confirmées. Ils sont accompagnés dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques.

Taux de satisfaction global

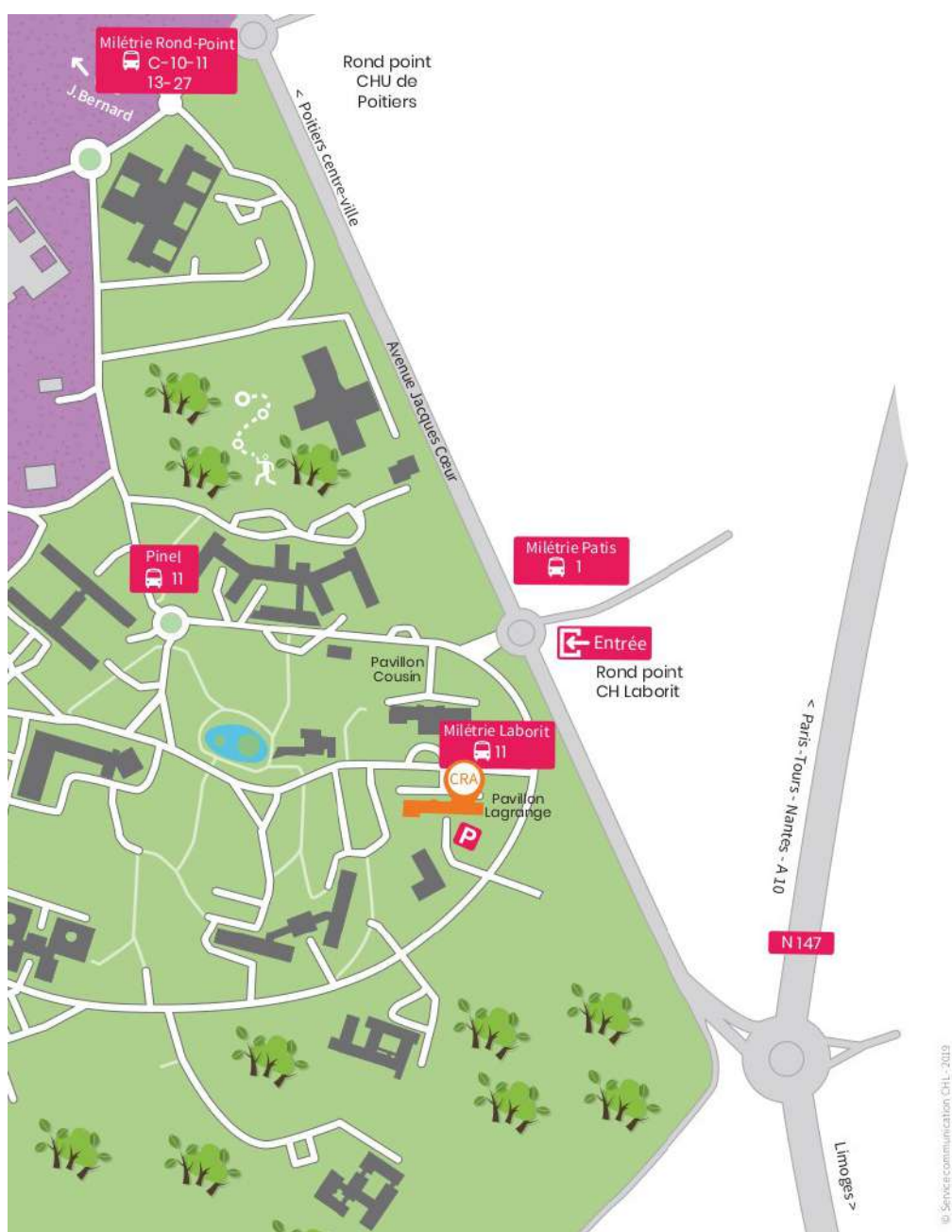
Le taux de satisfaction exprimé par les stagiaires de nos formations s'élève à 94,22 % (base : année 2021, 19 formations, 243 questionnaires retournés).

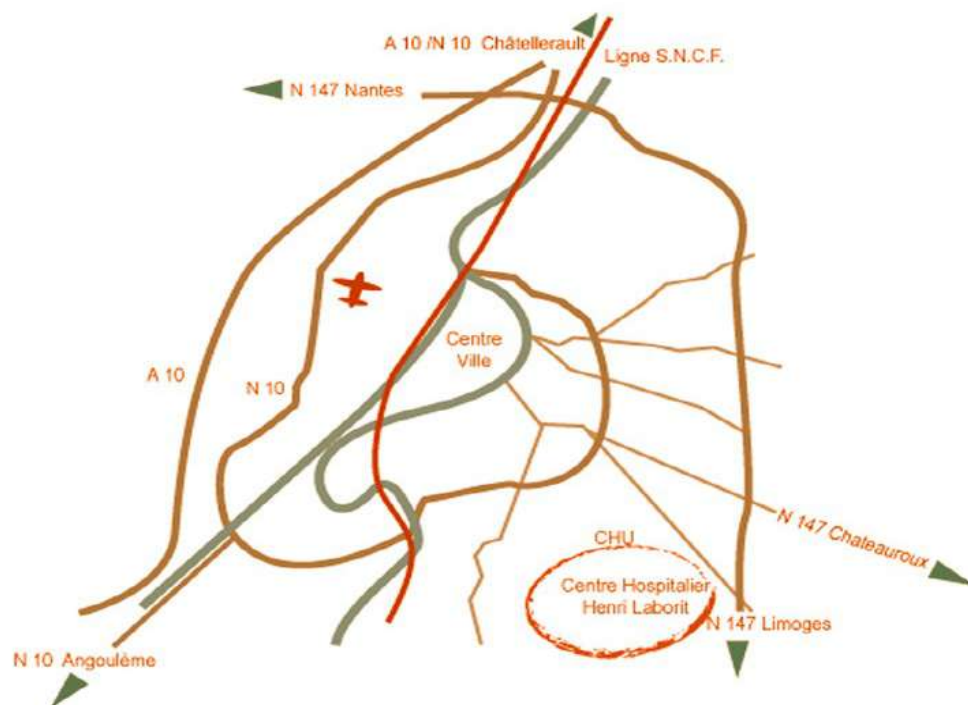
Modalités pratiques

Situation géographique

Adresse de CRAFER : 370 avenue Jacques Cœur CS 10587 86021 Poitiers Cedex – dans les locaux du Centre Ressources Autisme Poitou-Charentes (CRA) N°29

- Bus : ligne 1 Arrêt Milétrie Patis
- Bus : ligne 11 Arrêt Milétrie Laborit





Horaires et contacts

- Les stagiaires sont accueillis sur place par l'assistante, puis par le formateur.
- Horaires d'accueil et de formation : ils seront indiqués sur la convocation
- Pour toute question pratique concernant la formation :
 - Tél : 05 49 44 58 26
 - Mail : contact@crafer.fr

La salle de formation

La formation aura lieu dans la salle de formation de CRAFER. La capacité de la salle est de 16 personnes maximum. Elle est équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paper-board et d'un tableau blanc. Les formations en intra peuvent être réalisées dans les locaux de l'établissement demandeur.



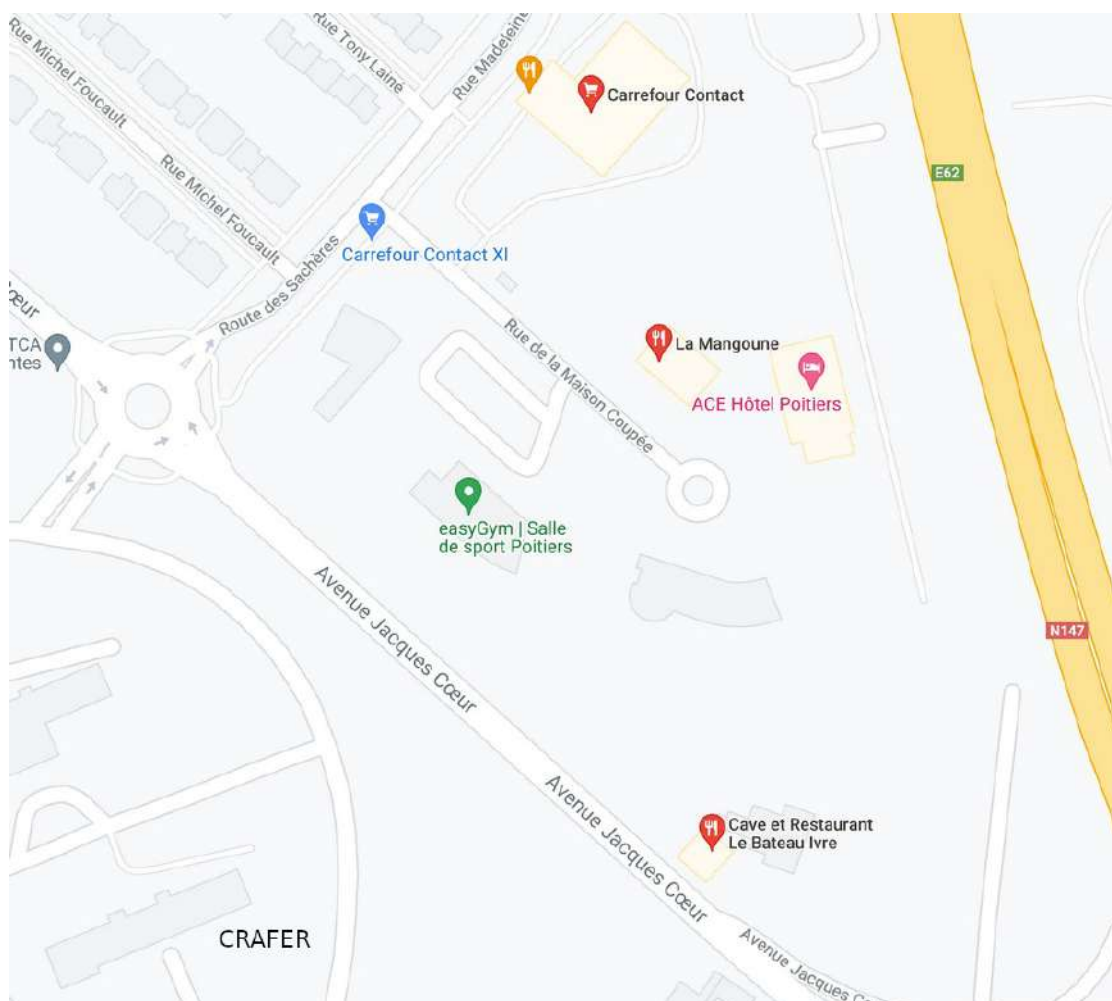
Le centre de documentation

Le centre de documentation est à la disposition des stagiaires et des formateurs. Il a pour mission de recenser, collecter, conserver, mettre à disposition et développer des ressources documentaires sur le champ de l'autisme et des troubles apparentés. On y trouve des références actualisées et multisupports : livres, DVD, matériels, jeux ... Son accès et ses services sont gratuits.

Restauration

à 200 mètres :

- Carrefour Contact
- Boulangerie (sandwiches, salades ...)
- La Mangoune
- Le Bateau Ivre



Hébergement

- **ACE Hôtel** : Zone du Patis, Rue de la Maison Coupée, 86000 Poitiers –
Tél : 05 49 00 48 48 – 500 mètres
- **Hôtel Barthotel** : 86 Av. Jacques Cœur, 86000 Poitiers
Tél : 05 49 46 25 12 – 4 km – Bus ligne 11
- **Ibis** : 1 Rue du Bois Dousset, 86000 Poitiers
Tél : 05 49 61 11 02 – 5 km – Bus ligne 10
- **Hôtel central** : 35 Place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers
Tél : 05 49 01 79 79 – 9 km – Bus ligne 1
- **Aparthotel Adagio access** : 23 Boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers
Tél : 05 49 49 16 00 – 9 km – Bus ligne 1
- **Ibis Styles** : 7 Rue Victor Hugo, 86000 Poitiers
Tél : 05 49 00 06 06 – 9 km – Bus ligne 1
- **Ibis budget** : 12 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers
Tél : 0 892 70 01 45 – 9 km – Bus ligne 1

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'association CRAFER est soucieuse de répondre aux exigences d'accessibilité de ses locaux aux personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap peuvent nous informer de leur situation personnelle lors de leur inscription en remplissant le champ dédié. Une personne en charge du handicap est à leur écoute, elle répondra à toutes les sollicitations et questionnements liés à leur situation. Des places de parking leurs sont réservées à proximité de la salle de formation.

Inscription et annulation

Toute demande d'inscription doit nous être parvenue au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Inscription par l'employeur

Une convention de formation est adressée à l'établissement sollicitant dès la réception de la demande d'inscription : un exemplaire est à retourner signé dans les meilleurs délais. L'inscription est validée à réception de la convention signée. Le règlement doit se faire par virement suivant la réception de la facture adressée à l'issue de la formation.

Inscription individuelle

Une convention de formation est adressée au stagiaire sollicitant dès la réception de la demande d'inscription : un exemplaire est à retourner signé dans les meilleurs délais. L'inscription est validée à réception de la convention signée. Le règlement est à joindre impérativement au bulletin d'inscription. Il sera encaissé à l'issue de la formation.

Conditions d'inscription

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant. Dans le cas de l'annulation de la formation, les inscriptions peuvent être reportées sur une session identique prévue à une date ultérieure. Lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

Convocation

Les participants reçoivent une convocation (adresse du lieu de formation, horaires) au plus tard quinze jours avant la date de la formation.

Validation

Un certificat de réalisation est adressé à chaque stagiaire à l'issue de la formation sur vérification de la feuille d'émargement signée par les participants.

Annulation de la formation par l'organisme CRAFER

Toute somme versée pour les droits d'inscription est remboursée intégralement.

Annulation par l'établissement ou le stagiaire

Au-delà des 10 jours suivant la signature de la convention par les parties, en cas de renonciation à suivre la formation, le paiement restera dû en totalité.

Modification des modalités de formation

Toutes nos formations se déroulent physiquement dans nos locaux. Toutefois en fonction de la situation sanitaire, et lorsque les modalités pédagogiques le permettent, la formation pourra le cas échéant être dispensée à distance.

Tarifs

Les coûts d'inscription sont nets et non assujettis à la TVA. Les frais de déplacement, d'hébergement et repas sont à la charge du participant.

Méthodes pédagogiques et évaluation des formations

Méthodes et contenus pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs sont référencées dans chaque programme de formation transmis aux stagiaires et peuvent être adaptées selon la constitution et les attentes du groupe.

Les contenus proposés sont conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles telles que décrites par la Haute Autorité de Santé.

Les participants sont interrogés sur leur pratique et leurs attentes quant à la formation. Exposés théoriques, études de cas, exercices, discussions, simulations, illustrations par des vidéos seront proposés.

Les stagiaires sont invités à participer afin que la formation soit interactive et permette ainsi un partage d'information autour des thèmes abordés.

Analyse de la demande

Chaque demande d'inscription est soumise à acceptation par CRAFER. CRAFER et le demandeur doivent s'assurer que les pré-requis indispensables pour prétendre à la formation sont réunis. Ces pré-requis sont indiqués dans le programme de formation. Si nécessaire CRAFER se réserve le droit de recontacter le participant et/ou son employeur pour vérifier l'adéquation du besoin avec la demande.

Analyse des attentes

A réception de la convocation, le stagiaire doit remplir un questionnaire en ligne concernant ses attentes. Ce questionnaire permettra au formateur de connaître sa situation professionnelle, son niveau de compétence, ses objectifs et ses besoins opérationnels afin d'adapter au mieux les contenus pédagogiques.

Évaluation et suivi des compétences du stagiaire

Au début de la formation, le formateur proposera un tour de table puis un document, une méthode d'auto-positionnement ou toute autre activité

permettant d'évaluer le niveau de compétences et de connaissances du stagiaire avant la formation.

A la fin de la formation, le formateur reviendra sur cet auto-positionnement afin de mesurer les effets de la formation.

Évaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction est distribué en fin de formation afin d'apprécier le déroulement général de la formation. Ce dernier permet de mesurer le degré de satisfaction des stagiaires sur le déroulement et le contenu de la session (accueil, supports de cours, clarté du formateur, matériel à disposition...). Pendant toute la durée de la formation, les participants peuvent s'adresser au formateur pour lui faire part de leurs remarques.

Une évaluation de l'atteinte des objectifs du stagiaire par un questionnaire d'évaluation différée sera également réalisée. Un lien vous sera transmis dans les trois mois suivant la formation. Ce questionnaire a pour objectif de mesurer les effets de la formation dans la pratique professionnelle du stagiaire.

Un questionnaire similaire est transmis à l'employeur et le cas échéant au financeur de la formation.

Réclamations

Si le stagiaire rencontre des difficultés lors de sa formation, il peut en faire part directement au formateur ou à un autre membre de l'équipe qui prendront, dans la mesure du possible, les mesures nécessaires. Un formulaire de réclamation est à sa disposition sur demande sur le mail de contact : contact@crafer.fr .

Après la formation, il remplira le questionnaire de satisfaction relevant notamment les remarques visant à l'amélioration de notre activité.

Consignes de sécurité

Le stagiaire devra veiller à sa sécurité personnelle et à celles des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Le stagiaire ne devra en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxiques.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Le stagiaire est tenu d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un membre de l'association CRAFER.